

Parcours Loisirs - 3V

Champagnole Nozeroy Jura - Fonceine-le-Haut



VTT dans la forêt du bois de Croz au dessus de Fonceine-le-Haut (© www.stephane-godin.com/Jura Tourisme)

C'est un circuit d'initiation à la pratique du VTT, sans grosse difficulté, ni dénivellation importante. À faire en famille, avant de parcourir des circuits plus longs.

Suivre le balisage n°3 vert

Infos pratiques

Pratique : VTT/VTAE

Durée : 30 min

Longueur : 1.8 km

Dénivelé positif : 27 m

Difficulté : Facile

Type : Boucle

Thèmes : En famille, Faune et flore, Naturel

Itinéraire

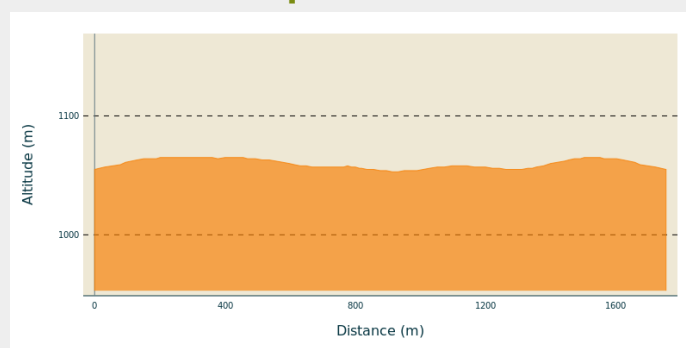
Départ : Foncine-le-Haut, les Arboux

Arrivée : Foncine-le-Haut, les Arboux

Balisage : 🚩 Boucle VTT

Communes : 1. Foncine-le-Haut

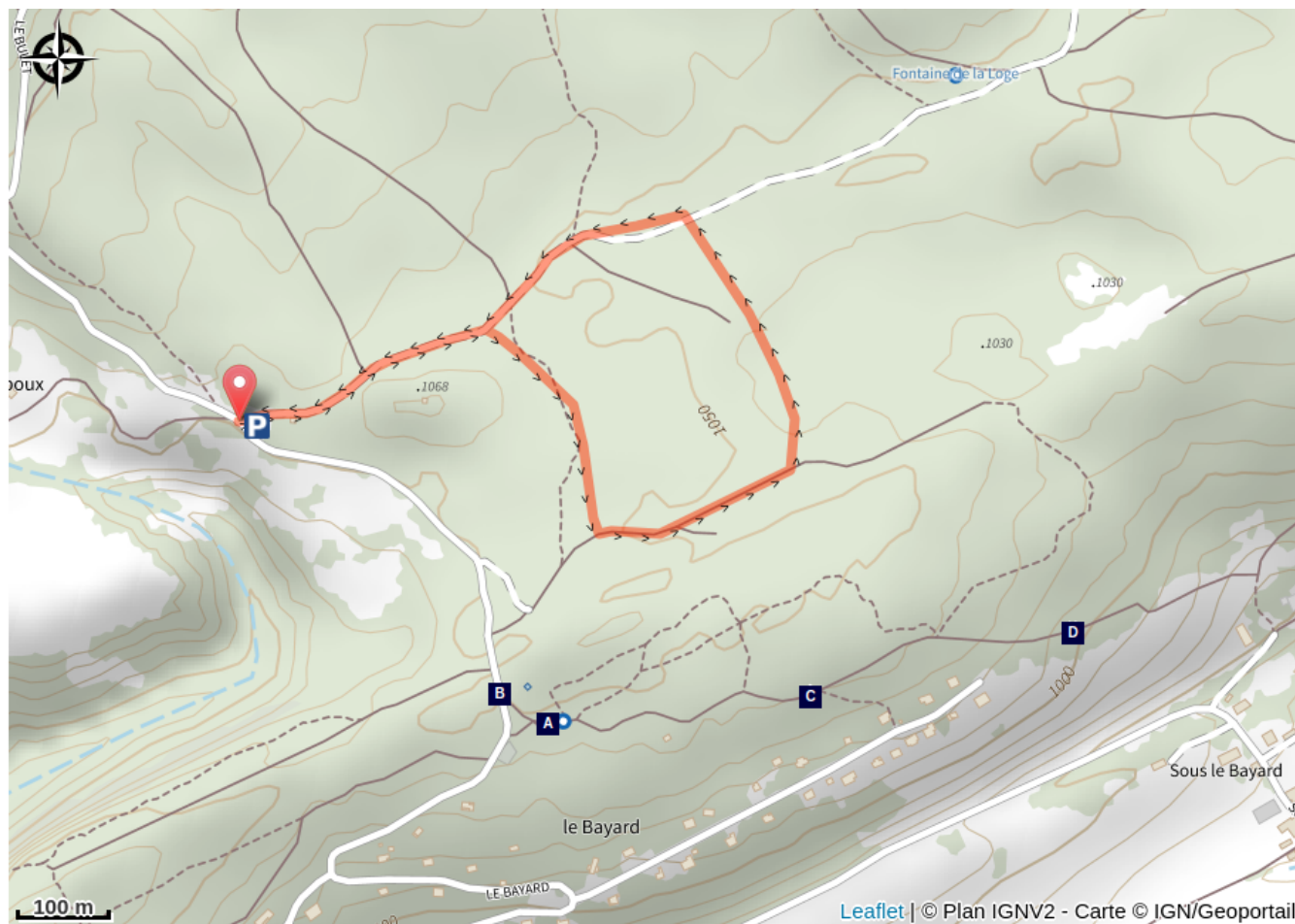
Profil altimétrique



Altitude min 1053 m Altitude max 1065 m

Cette petite boucle VTT familiale au milieu des épicéas de la forêt du Bois de Croz à plus de 1000 m d'altitude permet de s'échauffer et de prendre un grand bol d'air dans une forêt typique du Haut-Jura dans laquelle il n'est pas rare de croiser quelques animaux typiques de la région comme le chamois.

Sur votre chemin...



Sentier botanique du Bayard (A)
Vue sur un val jurassien (C)

Rucher école du Bayard (B)
Un intrus dans la fourmilière (D)

Toutes les infos pratiques



VTTAE

Ce parcours est accessible aux VTT à assistance électrique. Restez toutefois vigilant sur les sentiers, ne vous surestimez pas et restez prudent avec les autres usagers qui sont prioritaires sur vous.

Recommandations

Parcours accessible au VTTAE sans changement de difficulté (parcours vert)

Avant de partir, nous vous conseillons de lire la rubrique [Conseils aux randonneurs](#), de vous équiper convenablement, de porter un casque, de vérifier l'état de votre vélo, de prendre de quoi vous ravitailler et réparer (kit crevaison, maillon rapide, clés 6 pans...), de consulter la météo et de prendre un téléphone chargé. Dans tous les cas, ne surestimez pas vos forces et ne vous engagez pas sur un sentier trop technique pour vous. Sachez renoncer, faire demi-tour ou descendre du vélo.

Dans le Jura, les parcours VTT empruntent des chemins et sentiers dans des propriétés privées qui peuvent également servir à d'autres activités. Merci de respecter les lieux en restant sur les sentiers balisés et en respectant les autres usagers qui sont prioritaires (randonneurs, vététistes, cavaliers, mais aussi exploitants forestiers, vigneron, bergers...). Il convient donc d'adapter et de maîtriser sa vitesse.

Le Jura est un département nature et sauvage, merci de respecter l'environnement dans lequel vous évoluez : Ne jetez aucun déchet, ne faites pas de feu, ne cueillez pas les fleurs sauvages. Respectez la tranquillité du bétail et de la faune sauvage en restant éloigné des troupeaux, en tenant votre chien en laisse et en refermant les barrières derrière vous. Renseignez-vous sur les zones de protection de biotope, réserves naturelles ou zone Natura 2000 dans lesquelles des restrictions sont applicables.

En cas de travaux forestiers (abattage, débardage...), de travaux sur les sentiers (réfection de sentier, débroussaillage...) ou de zones de chasse en cours ou battue pour votre sécurité, sachez renoncer et faire demi-tour.

Comment venir ?

Accès routier

À 13 km au nord-est de St-Laurent-en-Grandvaux, par la D 437. Le point de départ Les Arboux se trouve à 2 km au nord-ouest du village, après le hameau du Bayard.

Parking conseillé

Parking des Arboux, Le Bayard au dessus de Foncine-le-Haut

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

APPB Forêt Du Paradis

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre, Octobre, Novembre, Décembre

Contact : LPO BFC - DT Franche-Comté

Mail : franche-comte@lpo.fr

Tel : 03 81 50 43 10

Site : www.bfc.lpo.fr

FR3800137 - FORÊT DU PARADIS

Afin de garantir l'équilibre biologique des milieux nécessaires à la reproduction, l'alimentation, le repos et la survie des espèces concernées, il est instauré un arrêté préfectoral de protection de biotope sur la Forêt Du Paradis sur la commune de FONCINE-LE-BAS, FONCINE-LE-HAUT, LES CHALESMES, LES PLANCHES-EN-MONTAGNE;

Dans ce périmètre, est interdit :

- La pratique de l'escalade, y compris la descente en rappel

Lieux de renseignement

Maison du Tourisme Champagnole Nozeroy Jura

3 rue Victor Bérard, 39300
CHAMPAGNOLE

info@cnjtourisme.fr

Tel : 03 84 52 43 67

<https://www.cnjtourisme.fr/>



Sur votre chemin...



Sentier botanique du Bayard (A)

Ce sentier, ponctué de nombreuses bornes, présente la diversité des plantes locales typiques (gentiane jaune, thym, aubépine ...) de ce pâturage sec et rocailleux, et son évolution en fonction de l'activité pastorale.

Crédit photo : PNRHJ / Nina Verjus



Rucher école du Bayard (B)

Géré par l'association «Le rucher du Bayard», ce rucher à vocation pédagogique ouvre ses portes au monde fascinant des abeilles. Animations tous les lundis et jeudis en juillet et en août sur réservation à l'Office de Tourisme de Foncine-le-Haut au 03 84 51 93 11.

Crédit photo : PNRHJ / Nina Verjus



Vue sur un val jurassien (C)

"Suite à l'épidémie de peste de 1349, les Sires de Chateauvillain (du village de Sirod) favorisèrent l'installation de trente chefs de famille originaire de Suisse, du Bugey et de la Savoie. Ils leur concédèrent des terres çà et là au gré du val. La dispersion extrême, dans ce paysage, des hameaux et des maisons isolées est le fruit de cette décision seigneurale." (CPIE du Haut-Doubs)

Depuis ce point de vue, apprenez d'autres histoires inscrites dans ce paysage et contées par un panneau d'interprétation.

Crédit photo : PNRHJ - F. Jeanparis



Un intrus dans la fourmilière (D)

Dans le milieu de prairie sèche qui vous entoure, vous remarquerez peut-être des petites virevoltes bleutées : l'azuré de la gentiane croisette et l'azuré du serpolet vivent en lien étroit avec la plante correspondant à leur nom composé. Les œufs sont pondus uniquement sur ces plantes. Une fois sorties, les chenilles se nourrissent des fleurs, avant de tomber au sol. Émettant une odeur spécifique, elles provoquent la bienveillance des fourmis qui les transportent dans leur nid pour les garder tout l'hiver. Au début de l'été, elles se transforment en papillons et quittent la fourmilière.

Crédit photo : Claude Le Pennec